



Trazibule
19 décembre 2013

Conférence à AUBAGNE le 19-12-2013

La loi de 1905 est courte et claire, comme devraient l'être tous les textes juridiques, mais elle est le résultat d'un long processus où une société apprend peu à peu à vivre en démocratie.

Suite aux excès de la collusion entre monarchie et religion, la révolution française a conquis sa liberté et la déclaration des droits de l'homme affirme la liberté de conscience et l'égalité devant la loi.

Le pouvoir apprécie les religions car elle lui accorde une légitimité par la providence d'un Dieu qui lui permet de ne pas justifier son existence auprès des hommes, et la religion sait générer un « juge » dans chaque cerveau, plus efficace qu'un garde !

Alors l'histoire de la laïcité, passe par des avancées et des reculs suivant les pouvoirs en place. Les pouvoirs démocratiques ont fait avancer ce concept, que des pouvoirs autoritaires ont réduit. Le compromis est permanent, plus ou moins admis par les uns et les autres.

La conséquence même de la laïcité est la création de ces compromis, car la liberté de conviction conduit à la nécessité de dialogues pour l'organisation de nos cohabitations quotidiennes.

Comme vous, je suis convaincu d'avoir la meilleure conception de notre société. D'ailleurs si tout le monde était d'accord avec moi le monde serait parfait, qu'elle que soit l'idée de départ. Si tout le monde était de la même religion ou du même parti politique, plus de problème (Quoique il y en aurait toujours un qui se croirait plus parfait que les autres !).

Mais vous avez remarqué : nous sommes tous différents ! Chacun de nous par ses origines, sa famille, sa région, les aventures de sa vie, le hasard des rencontres et des métiers, s'est forgé une opinion, des convictions, des croyances parfois, mais comme nous n'avons pas eu les mêmes parcours nous n'arrivons évidemment pas aux mêmes conclusions.

Vous avez aussi remarqué que nous devons vivre ensemble !

Comment vivre ensemble en paix et harmonie, avec nos façons de penser si différentes ? Alors nous nous sommes données des règles, des lois, pour éviter les conflits ou au moins pour que ces conflits restent limités à des joutes verbales et ne dérivent pas vers des actes destructeurs.

Donc à quoi servent les règles, les lois ? A nous permettre de vivre ensemble, tous ! A prévenir un dysfonctionnement dans nos rapports sociaux : interdire l'excès des uns, privant les autres, rééquilibrer trop d'inégalité de richesses, réduire nos doléances et nos difficultés.

Le but de la loi est de corriger les injustices nées de nos inégalités. Les lois doivent permettre l'expression de ces différences sans qu'elles s'imposent en injustices. Pour rééquilibrer ces injustices, les lois ne peuvent être faites que pour tous, pour nous rendre égaux devant la loi. Si même le détail d'une décision favorise ou pénalise une différence quelconque, cela crée une inégalité, donc ce n'est plus une loi.

Sur quels principes peuvent être écrites ces règles ?

Puisque nous sommes de fait, en train de partager le même espace vital, une règle ne peut exclure qui que ce soit en fonction de ce qu'il est ! Elle ne peut que se limiter à réprimer ses actes quand ils nuisent aux autres.

Donc dès qu'une règle étiquette tel ou tel groupe de citoyens, ou privilégie une conviction, elle génère dès sa rédaction une déviance, parfois une délinquance : Celui qui fera ou non partie de ce groupe ne sera pas jugé de la même façon, il sera, de fait, inégalitaire devant cette loi, parfois même hors la loi.

Ainsi une loi qui mentionnerait cette appartenance à un groupe quel qu'il soit, Roms, Musulmans, Chrétiens, etc.... ne peut pas être une règle valable, car suivant ce que vous êtes de ce groupe ou non, vous êtes soumis ou non à un regard différent de par cette loi. Cela est fondamentalement injuste car :

vous n'êtes pas responsable de ce que vous êtes,
seulement de ce que vous faites.

Et si une loi se réfère à une conviction religieuse ou autre, de même elle définit des citoyens favorisés, ceux qui correspondent à cette conviction, et d'autres citoyens, de seconde zone, bref défavorisés. Donc une règle, une loi ne doit s'occuper que des comportements, à la rigueur s'occuper de caractères physiques accidentels (handicaps), jamais de la nature des personnes ni de leurs convictions, elle doit s'appliquer à tous les citoyens sans faveur ni défaveur.

Si le premier rôle de l'état est de permettre de bien vivre ensemble, il apparaît logique d'exclure de sa loi primordiale, sa constitution, tout dogme et toute référence à un groupe quelconque.

La séparation des religions et de la république, n'est donc pas un dogme, ni même une opinion, c'est un principe logique qui s'impose à tous dès qu'on réfléchit un peu comment bien vivre en harmonie.

En échange cette séparation permet à chacun de croire à ce qu'il aime croire, de penser ce qu'il veut, et même de l'exprimer publiquement.

Avec la laïcité vous faites cadeaux aux autres de la plus belle liberté, celle d'être ce qu'ils veulent être, de penser librement, vous leur accordez même la liberté de vous critiquer !

Avec la laïcité vous construisez l'égalité devant la loi, nul ne peut être jugé pour ce qu'il pense, pour ce qu'il est, pour ce qu'il critique, mais uniquement pour ce qu'il fait aux autres !

Avec la laïcité vous bâtissez la fraternité, un monde plus tolérant, plus riche de toutes nos différences exprimées, progressant plus vite par ses libres confrontations d'idées.

Ne faisons pas de la laïcité un dogme, elle n'est qu'une règle du jeu, rien de plus, n'en faisons pas un combat, elle n'est que l'outil qui permet de calmer les combats, n'en faisons pas un intégrisme, elle est par construction tolérante.

N'en faisons pas toute une histoire, bien que l'histoire de son élaboration révèle un long et douloureux apprentissage collectif, nous enseignant sa puissance et ses limites, peut-être qu'en voulant trop parler de son passé nous risquons d'en donner une image ringarde de vieux combattants, alors qu'elle est la pierre la plus solide d'une fondation de l'avenir.

Défendre la laïcité consiste avant tout à l'expliquer, l'imposer serait une erreur d'intégriste. C'est un combat permanent du bon sens qui permet à tous de s'exprimer mais à personne de s'imposer. Pourquoi je dis « bon sens » ? Je ne vois pas comment des gens différents peuvent croire pouvoir cohabiter en paix sans ce respect de leurs différences. Même l'intégriste a besoin de la laïcité pour avoir le droit de s'exprimer.

Maintenant si le but est de gagner, de s'imposer, bref de préférer le combat pour ses idées, au dialogue avec celles des autres, alors il ne faut pas s'étonner des guerres. (Dieu a-t-il besoin de soldats ?)

Oui il existe de vrais problèmes, quand la différence de l'autre veut s'imposer à mon quotidien, alors mon ego peut se sentir d'autant plus atteint, si cette différence me fait courir le risque de penser que peut-être n'ai-je pas raison. Alors je suis tenté par le refus, le repli sur soi, fermer ma porte à ce qui pourtant pourrait enrichir ma connaissance du monde. Si une vérité existe il y a peu de chance que ce soit la mienne, elle est probablement la synthèse de toutes nos vérités individuelles.

Cela n'interdit pas de lutter pour transmettre ses convictions, mais dans le dialogue, ne pas combattre mais débattre. Sans la laïcité cette noble volonté de transmettre devient une oppression des autres, avec la laïcité elle devient un enrichissement pour tous. Autrement dit la liberté ne se prend pas, souvent au détriment d'un autre même le pire de tous, mais elle s'apprend, elle s'enseigne, et ce n'est que du don de la liberté aux autres que nous sommes libres nous-mêmes.

Il ne peut logiquement pas y avoir de débat sur la laïcité puisque c'est précisément la laïcité qui permet le débat.

Mais puisque vous êtes là je pense que vous avez déjà compris ce qu'apporte la laïcité. Je voudrais donc évoquer son utilisation actuelle.

Aujourd'hui certains s'approprient la laïcité, en disant: « elle me permet de m'exprimer, alors je m'exprime, elle me permet de critiquer alors je critique ! » C'est tout à fait dans la mentalité actuelle qui s'inquiète de ce que les autres

peuvent nous apporter et oublie ce que nous pouvons apporter aux autres. Si je lis le texte du FN sur la laïcité, je constate qu'ils savent recopier mais refusent d'appliquer. Ils ne prennent de la laïcité que ce qu'elle leur accorde pour refuser aux autres les mêmes droits.

Où est la générosité de la laïcité dans une telle conception ?

Les racismes, l'islamophobie, l'antycléricalisme, les extrémismes, osent s'appuyer sur la laïcité pour revendiquer leur droit à la parole, mais appliquent leurs critiques sur des groupes sociaux, ou des convictions et les accusent d'exister ! Critiquer, accuser un citoyen de ce qu'il fait causant du tort aux autres, est normal, puisque cela nuit au vivre ensemble. Mais accuser une religion ou un groupe de citoyen d'exister et de s'exprimer, ne permet aucune solution, ces accusés ne peuvent changer ce qu'ils sont, ne peuvent pas nier leur façon de penser, ne peuvent pas accepter même de se taire, il ne leur reste qu'une solution se défendre ! Cette utilisation de la laïcité devient un non sens car au lieu de permettre le bien vivre ensemble elle mène au conflit, à la guerre.

Ca y est je me serais pris au piège moi-même, en étiquetant des groupes de citoyens sous les dénominations racistes, extrémistes, et je les accuse de ce qu'ils pensent ! Peut-être pas car la limite est subtile, je ne les accuse pas de penser cela, ni de s'exprimer ou de critiquer, mais de vouloir inscrire en terme de loi leurs convictions ! Là est la limite !

Voilà des cas où je trouve que la laïcité est niée :

Quand des chrétiens voulaient inscrire que le christianisme est le fondement de l'unité européenne, plaçant les

musulmans, bouddhistes ou athées en citoyens de seconde zone.

Quand des républiques islamistes (antinomie) veulent inscrire la charia dans leurs constitutions, plaçant les autres déjà hors la loi avant même qu'ils n'aient fait quoi que ce soit.

Quand un président ose dire « l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur », oui il a le droit de le penser et même de le dire, mais pas en tant que discours présidentiel, seulement en tant qu'individu, s'il préside à la France, il représente tout le monde, donc pratiquer la laïcité et refuser de favoriser un dogme même s'il pense sincèrement que c'est le meilleur du monde.

Quand on interdit un spectacle qui pourrait offenser une religion.

Tous ces choix plantent des banderilles dans le bien vivre ensemble, avant sa mise à mort dans des conflits destructeurs.

La laïcité est une règle du jeu séparant les dogmes des lois.

Quelques applications (un peu provocantes) que je voudrais vous soumettre :

En France, les populations et les pratiques changent et c'est un constat, alors cela induit aujourd'hui un problème : Nous avons trop d'églises et pas assez de mosquées. Nous avons une réponse : la laïcité. Observez ce qui se passe dans les cimetières, une salle est utilisée tour à tour par les familles quelles que soient leurs convictions religieuses, pour faire leurs deuils à leurs rites.

Pourquoi la république ne consacrerait pas officiellement des locaux comme salle de recueillement, confiées tour à tour aux associations qui en ont besoin, ça tombe bien, le vendredi aux musulmans, le samedi aux juifs, le dimanche aux chrétiens, le lundi aux athées, le mardi aux francs-maçons, etc.....

Nous opposons souvent l'espace privé et l'espace public, pour indiquer où s'applique ou non le droit d'exprimer nos convictions religieuses, ne pourrait-on pas distinguer un découpage plus précis de l'espace, exemple le privé, le public, le commercial, et l'espace républicain, etc. Chez soi l'espace est totalement privé, La rue est libre, les commerces sont en partie public soumis à des lois, la poste l'école ou la mairie sont des espaces républicains où la laïcité est la règle.

Application concrète, la liberté dans la rue de s'habiller reste possible, après tout chacun peut affirmer ce qu'il pense, interdire de se cacher le visage est même illogique car cela empêche de se mettre des masques anti-pollution, ou des filtres destinés à ne pas transmettre nos maladies aux autres | Cela interdit aussi les déguisements donc l'expression artistique dans la rue.

A la poste, à la mairie, espace républicain, interdire de se cacher le visage est logique, nul ne peut cacher son identité pour accepter d'être identifié, mais le signe religieux du citoyen n'est pas vraiment gênant.

A l'école, à la crèche, espace de transmission, tout acte ou signe qui exprimerait une conviction devient gravement injuste car elle indique un favoritisme ne laissant pas aux enfants le libre choix de leur construction individuelle.

Découper des espaces d'applications différents permettrait de mieux définir des règles d'application circonstanciés de la laïcité.

Mais aujourd'hui si tant de groupes sociaux se revendiquent contre la laïcité dans le monde, c'est à mon avis, pour se défendre contre un dogme dévastateur qui domine le monde, celui de la finance libérale.

Oui c'est un dogme imposé malgré les votes républicains.

Oui c'est un dogme, avec sa répression, celui qui le critique risque gros Jean-Pierre Chevallier, s'est fait condamner en justice, le plaignant étant la Société générale. Son crime de lèse-banque ? Avoir parlé du ratio de solvabilité de différentes banques – dont la Société générale –, et avoir ainsi « diffusé une information inexacte sur le niveau d'endettement de cet établissement bancaire ». Amende de 10 000 euros !

Oui c'est un dogme, avec sa censure, car sa critique est interdite d'expression, la preuve ce prix Nobel d'économie français (c'est rare chez nous un prix Nobel) Maurice Allais, mort en 2010, est resté très peu connu car jamais les médias ne lui ont donné la parole. Son tort ? il exprimait des idées fort différentes du dogme actuel qui sévit en économie.

Oui c'est un dogme, avec ses pontifes, les grands banquiers, auxquels vous êtes obligés de faire confiance, sinon c'est votre argent, la valeur de votre travail, qui ne vaut plus rien puisqu'ils l'ont fondé précisément sur cette confiance. Pour maintenir cette confiance, nous sommes obligés de payer leurs erreurs, sans même pouvoir leur imposer de ne pas recommencer.

Oui c'est un dogme, qui soumet les états et leurs législations à ses directives, lisez simplement les règles

européennes de fonctionnement du TSCG et du MES (très critiquées mais pourtant immédiatement signées par notre président actuel), négation totale de la démocratie. Quand un dogme dicte la loi il n'y a plus de loi.

Aujourd'hui ce dogme libéral a été inscrit dans la constitution européenne, c'est cela la gangrène de l'Europe.

Au nom de la laïcité, pour reconstruire notre vivre ensemble, nous devons séparer ce dogme des lois publiques, il n'a rien à décider de nos affaires publiques, ou en Europe, ou en France, à votre choix.

Séparation des dogmes, choix de chacun, et des lois, choix de tous, voilà la laïcité, règle du jeu qui vous offre la liberté de penser, de vous exprimer, et même de critiquer, mais vous interdit d'imposer aux autres, par des lois, vos convictions.

Trazibule

www.trazibule.fr

REPUBLIQUE

Nous observons que la république est malade, les atteintes à la laïcité se multiplient chaque jour, les dogmatismes se banalisent, le mot laïcité lui-même est détourné comme arme vers l'exclusion.

Certains pensent même que nous allons vers une guerre civile à cause de la montée des extrémistes juifs, islamiques, chrétiens, ceux de l'extrême droite, et ceux de l'extrême gauche.

Personnellement je me pose la question sur moi-même : Les religieux n'ont pas honte d'afficher leurs croyances, les militants n'ont pas honte d'exprimer leur appartenance, les politiques sont fiers de leurs engagements, pourquoi aurais-je honte de m'affirmer franc-maçon ?

Questions dogmes, la laïcité sépare tous les dogmes de la république, mais je pense que nous en avons laissé passé un : Le dogme du libéralisme économique, qui s'est inscrit dans nos lois. N'est ce pas ce manque de partage, et de justice, ce mépris des pauvres qui seraient responsables de leur sort, cette faiblesse toujours accrue des services publics qui pousse des citoyens exclus du travail, du logement, des études vers la reconnaissance communautariste ?

Nous avons besoin de nous entraider, la laïcité n'est pas seulement fondamentale pour la République, mais elle est la réponse à ces dérèglements sociaux. C'est par elle que nous pourrons construire la sérénité d'un monde dont nous rêvons, car elle nous apporte la liberté de penser, l'égalité face aux lois quelles que soient nos convictions, ce qui nous permet de vivre en toute fraternité.

Mais j'ai de l'espoir, car nous avons aujourd'hui des outils que jamais aucun de nos pères auraient imaginé possible, grâce à internet nous pouvons nous entendre car nous pouvons parler en temps réel d'un bout à l'autre de la terre, nous pouvons apprendre car nous avons en ligne toutes les connaissances du monde, nous pouvons si nous le voulons écouter comprendre et transmettre nos valeurs.

Allons vers ceux qui sont les plus éloignés de nous, et parlons leur, écoutons les, démontrons que nous savons vivre ensemble.

La tolérance ne peut pas in-tolérer l'intolérance sans perdre son nom, mais elle peut affirmer la nécessité de son existence pour rassembler ceux qui se divisent en conflits destructeurs. Notre premier outil est la parole, servons-nous en ! Notre qualité est l'écoute, servons nous-en !

LA LOI

A quoi sert une loi ? A prévenir un dysfonctionnement dans nos rapports sociaux : interdire l'excès des uns privant les autres, rééquilibrer trop d'inégalités de richesses, réduire nos doléances et nos difficultés. Le but de la loi est de corriger les injustices nées de nos inégalités.

Puisque nous sommes tous différents, forts ou faibles, croyants ou non, pour notre sérénité, les lois doivent permettre l'expression de ces différences sans qu'elles s'imposent en injustices. Pour rééquilibrer ces injustices, les lois ne peuvent être faites que pour tous, donc nous rendre égaux devant la loi. Si même le détail d'une décision favorise ou pénalise une différence quelconque, cela crée une inégalité, donc ce n'est plus une loi. L'égalité face à la loi nécessite que la loi soit égalitaire.

Face à une inégalité de traitement de deux groupes sociaux, il existe des choix, exiger une parité, donc rendre l'inégalité hors la loi, ou favoriser le plus faible donc créer une inégalité devant la loi. C'est comme s'occuper de la cause ou s'occuper du symptôme.

La loi sur la laïcité autorisant toutes les expressions, en séparant les convictions individuelles des décisions collectives, est la fondation des rapports démocratiques républicains.

L'intégrisme, religieux ou politique, voir même laïque, consiste à considérer sa propre conviction comme « plus juste » que celle des autres et fort de cette certitude à vouloir l'imposer aux autres « pour leur bien » évidemment.

Défendre la laïcité consiste avant tout à l'expliquer, l'imposer serait une erreur d'intégriste. C'est un combat permanent du bon sens qui permet à tous de s'exprimer

mais à personne de s'imposer. Pourquoi je dis « bon sens » ? Je ne vois pas comment des gens différents peuvent croire pouvoir cohabiter en paix sans ce respect de leurs différences. Même l'intégriste a besoin de la laïcité pour avoir le droit de s'exprimer.

Maintenant si le but est de gagner, de s'imposer, bref de préférer le combat pour ses idées, au dialogue avec celles des autres, alors il ne faut pas s'étonner des guerres. (mais Dieu a-t-il besoin de soldats ?)

Oui il existe de vrais problèmes, quand la différence de l'autre veut s'imposer à mon quotidien, alors mon ego peut se sentir d'autant plus atteint, si cette différence me fait courir le risque de penser que peut-être n'ai-je pas raison. Alors je suis tenté par le refus, le repli sur soi, fermer ma porte à ce qui pourtant pourrait enrichir ma connaissance du monde. Si une vérité existe elle est probablement la synthèse de toutes nos vérités individuelles.

Cela n'interdit pas de lutter pour transmettre ses convictions, mais dans le dialogue, ne pas combattre mais débattre. Sans la laïcité cette noble volonté de transmettre devient une oppression des autres, avec la laïcité elle devient un enrichissement pour tous. Autrement dit la liberté ne se prend pas, souvent au détriment d'un autre même le pire de tous, mais elle s'apprend, elle s'enseigne, et ce n'est que du don de la liberté aux autres que nous sommes libres nous-mêmes.

Soyons vigilant sur tous ces petits détail qui favorisent des inégalités et brisent des liens sociaux. Démonstrons aux autres que cette laïcité nous rend libres, égaux et fraternels

Il ne peut logiquement pas y avoir de débat sur la laïcité puisque c'est précisément la laïcité qui permet le débat.

CONVAINCU

Comme vous, je suis convaincu d'avoir la meilleure conception de notre société. D'ailleurs si tout le monde était d'accord avec moi le monde serait parfait, qu'elle que soit l'idée de départ. Si tout le monde était de la même religion ou du même parti politique, plus de problème (Quoique il y en aurait toujours un qui se croirait plus parfait que les autres !).

Mais vous avez remarqué: nous sommes tous différents ! Chacun de nous par ses origines, sa famille, sa région, les aventures de sa vie, le hasard des rencontres et des métiers, s'est forgé une opinion, des convictions, des croyances parfois, mais comme nous n'avons pas eu ces mêmes parcours nous n'arrivons évidemment pas aux mêmes conclusions.

Vous avez aussi remarqué que nous devons vivre ensemble !

Comment vivre ensemble en paix et harmonie, avec nos façons de penser si différentes ? Alors nous nous sommes données des règles, des lois, pour éviter les conflits ou au moins pour que ces conflits restent limités à des joutes verbales et ne dérivent pas vers des actes destructeurs.

Donc à quoi sert une règle ? A nous permettre de vivre ensemble, tous.

Sur quels principes peuvent être écrites ces règles ?

Puisque nous sommes de fait en train de partager le même espace vital, une règle ne peut exclure qui que ce soit en fonction de ce qu'il est ! Elle ne peut que se limiter à réprimer ses actes qui nuiraient aux autres.

Donc dès qu'une règle étiquette tel ou tel groupe de citoyens, ou privilégie une conviction, elle génère dès sa rédaction une déviance, parfois une délinquance : Celui qui fera ou non partie de ce groupe ne sera pas jugé de la

même façon, il sera, de fait, inégalitaire devant cette la loi, parfois même hors la loi.

Ainsi une loi qui mentionnerait cette appartenance à un groupe quel qu'il soit, Roms, Musulmans, Chrétiens, etc.... ne peut pas être une règle valable, car suivant ce que vous êtes de ce groupe ou non, vous êtes soumis ou non à un regard différent de par la loi. Cela est fondamentalement injuste car vous n'êtes pas responsable de ce que vous êtes, seulement de ce que vous faites.

Et si une loi se référait à une conviction religieuse ou autre, de même elle définirait des citoyens favorisés, ceux qui correspondent à cette conviction, et d'autres citoyens, de seconde zone, bref défavorisés. Donc une règle, une loi ne doit juger que des comportements, jamais des convictions, elle doit s'appliquer à tous les citoyens sans faveur ni défaveur.

Si le premier rôle de l'état est de permettre de bien vivre ensemble, il apparait logique d'exclure de sa loi primordiale, sa constitution, tout dogme et toute référence à un groupe quelconque.

La séparation des religions et de la république, n'est donc pas un dogme, ni même une opinion, c'est un principe logique qui s'impose à tous dès qu'on réfléchit un peu comment bien vivre ensemble.

En échange cette séparation permet à chacun de croire à ce qu'il aime croire, de penser ce qu'il veut, et même de l'exprimer.

Avec la laïcité vous faites cadeaux aux autres de la plus belle liberté, celle d'être ce qu'ils veulent être, de penser librement, vous leur accordez même la liberté de vous critiquer !

Avec la laïcité vous construisez l'égalité devant la loi, nul ne peut être jugé pour ce qu'il pense, pour ce qu'il est, pour ce qu'il critique, mais uniquement pour ce qu'il fait aux autres ! Avec la laïcité vous bâtissez la fraternité, un monde plus tolérant, plus riche de toutes nos différences exprimées, progressant plus vite par ses libres confrontations d'idées.

Ne faisons pas de la laïcité un dogme, elle n'est qu'une règle du jeu, rien de plus, n'en faisons pas un combat, elle n'est que l'outil qui permet de calmer les combats, n'en faisons pas un intégrisme, elle est par construction tolérante.

N'en faisons pas toute une histoire, bien que l'histoire de son élaboration révèle un long et douloureux apprentissage collectif, nous enseignant sa puissance et ses limites, peut-être qu'en voulant trop parler de son passé nous risquons d'en donner une image ringarde de vieux combattants, alors qu'elle est la pierre la plus solide d'une fondation de l'avenir.

Mais puisque vous êtes là je pense que vous avez déjà compris ce qu'apporte la laïcité. Je voudrais donc évoquer son utilisation actuelle.

Aujourd'hui certains s'approprient la laïcité, en disant : « elle me permet de m'exprimer, alors je m'exprime, elle me permet de critiquer alors je critique ! » C'est tout à fait dans la mentalité actuelle qui s'inquiète de ce que les autres peuvent nous apporter et oublie ce que nous pouvons apporter aux autres. Ou est la générosité de la laïcité dans une telle conception ?

Les racismes, l'islamophobie, l'anticléricalisme, les extrémismes, osent s'appuyer sur la laïcité et savent très bien recopier et utiliser ses textes, mais appliquent leurs critiques sur des groupes sociaux, ou des convictions et les

accusent d'exister ! Critiquer, accuser un citoyen de ce qu'il fait causant du tort aux autres, est normal, puisque cela nuit au vivre ensemble. Mais accuser une religion ou un groupe de citoyen d'exister et de s'exprimer, ne permet aucune solution, ces accusés ne peuvent changer ce qu'ils sont, ne peuvent pas nier leur façon de penser, ne peuvent pas accepter même de se taire, il ne leur reste qu'une solution se défendre ! Cette utilisation de la laïcité devient un non sens car au lieu de permettre le bien vivre ensemble elle mène au conflit, à la guerre.

Ca y est je me serais pris au piège moi-même, en étiquetant des groupes de citoyens sous les dénominations racistes, extrémistes, et je les accuse de ce qu'ils pensent ! Peut-être pas car la limite est subtile, je ne les accuse pas de penser cela, ni de s'exprimer ou de critiquer, mais de vouloir inscrire en terme de loi leurs convictions ! Là est ma limite !

Je vois souvent que la laïcité est niée :

Quand des chrétiens voulaient inscrire que le christianisme est le fondement de l'unité européenne, plaçant les musulmans, bouddhistes ou athées en citoyens de seconde zone.

Quand des républiques islamistes (antinomie) veulent inscrire la charia dans leurs constitutions, plaçant les autres déjà hors la loi avant même qu'ils n'aient fait quoi que ce soit.

Quand un président ose dire « l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur », oui il a le droit de le penser et même de le dire, mais pas en tant que discours présidentiel, seulement en tant qu'individu, s'il préside à la France, il représente tout le monde, donc appliquer la laïcité et refuser de favoriser un dogme même s'il pense sincèrement que c'est le meilleur du monde.

Quand on interdit un spectacle qui pourrait offenser une religion.

Tous ces choix plantent des banderilles dans le bien vivre ensemble, avant sa mise à mort vers des conflits destructeurs.

La laïcité est une règle du jeu séparant les dogmes des lois.

Quelques applications (un peu provocantes) que je voudrais vous soumettre :

En France, les populations et les pratiques changent et c'est un constat, alors cela induit aujourd'hui un problème : Nous avons trop d'églises et pas assez de mosquées. Nous avons une réponse: la laïcité. Observez ce qui se passe dans les cimetières, une salle est utilisé tour à tour par les familles quelles que soient leurs convictions religieuses, pour faire leurs deuils à leurs rites.

Pourquoi la république ne consacrerait pas officiellement des locaux comme salle de recueillement, confiées tour à tour aux associations qui en ont besoin, ça tombe bien, le vendredi aux musulmans, le samedi aux juifs, le dimanche aux chrétiens, le lundi aux athées, le mardi aux francs-maçons, etc.....

Nous opposons souvent l'espace privé et l'espace public, pour indiquer où s'applique ou non le droit d'exprimer nos convictions religieuses, ne pourrait-on pas distinguer un meilleur découpage de l'espace, exemple le privé, le public, le commercial, et l'espace républicain. Chez soi l'espace est totalement privé, La rue est libre, les commerces sont en partie public soumis à des lois, la poste l'école ou la mairie sont des espaces républicains où la laïcité est la règle.

Application concrète, la liberté dans la rue de s'habiller reste possible, après tout chacun peut affirmer ce qu'il pense, interdire de se cacher le visage est même illogique car cela empêche de se mettre des masques anti-pollution, ou des filtres destinés à ne pas transmettre nos maladies aux autres | Cela interdit aussi les déguisements donc l'expression artistique dans la rue.

A la poste, à la mairie, espace républicain, interdire de se cacher le visage est logique, nul ne peut cacher son identité pour accepter d'être reconnu, mais le signe religieux du citoyen n'est pas vraiment gênant.

A l'école, à la crèche, espace de transmission, tout acte ou signe qui exprimerait une conviction devient gravement injuste car elle indique un favoritisme ne laissant pas aux enfants le libre choix de leur construction individuelle.

Découper des espaces d'applications différents permettrait de mieux définir des règles d'application circonstanciés de la laïcité.

Mais aujourd'hui si tant de groupes sociaux se revendiquent contre la laïcité dans le monde, c'est à mon avis, pour se défendre contre un dogme dévastateur qui domine le monde, celui de l'économie libérale.

Oui c'est un dogme imposé malgré les votes républicains.

Oui c'est un dogme, avec sa répression, celui qui le critique risque gros Jean-Pierre Chevallier, s'est fait condamner en justice, le plaignant étant la Société générale. Son crime de lèse-banque ? Avoir parlé du ratio de solvabilité de différentes banques – dont la Société générale –, et avoir ainsi « diffusé une information inexacte sur le niveau d'endettement de cet établissement bancaire ». Amende 10 000 euros.

Oui c'est un dogme, avec sa censure, car celui qui le critique est interdit d'expression, la preuve ce prix Nobel d'économie français (c'est rare chez nous un prix Nobel)

Maurice Allais, mort en 2010, est resté très peu connu car jamais les médias ne lui ont donné la parole car il exprimait des idées fort différentes du dogme actuel en économie.

Oui c'est un dogme, avec ses prêtres, auxquels vous êtes obligés de faire confiance, sinon c'est votre argent, la valeur de votre travail, qui ne vaut plus rien puisqu'ils l'ont fondé précisément sur cette confiance. Pour maintenir cette confiance, nous sommes obligés de payer leurs erreurs, sans même pouvoir leur imposer de ne pas recommencer.

Oui c'est un dogme, qui soumet les états et leurs législations à ses directives, lisez simplement les règles européennes de fonctionnement du TSCG et du MES (très critiquées mais pourtant immédiatement signées par notre président actuel), négation totale de la démocratie.

Aujourd'hui ce dogme a été inscrit dans la constitution européenne, c'est cela la gangrène de l'Europe. Au nom de la laïcité, pour reconstruire notre vivre ensemble, nous devons séparer ce dogme de lois publiques, il n'a rien à décider de nos affaires publiques, où en Europe, où en France, à votre choix.

Séparation des dogmes, choix de chacun, et des lois, choix de tous, voilà la laïcité, règle du jeu qui vous offre la liberté de penser, de vous exprimer, et même de critiquer, mais vous interdit d'imposer aux autres par des lois, vos convictions.

CONVICTIONS

J'ai mes convictions, comme vous, mais pas de chance ce ne sont pas les mêmes ! Or nous devons vivre et travailler ensemble, comment faire ? Alors nous nous donnons des règles. Et aucune de ses règles ne doit être fondée sur une conviction particulière, sinon elle privilégierait ceux d'entre nous qui sont de cette conviction et ferait des autres des citoyens défavorisés, voir hors règle, même des hors-la-loi.

Comme à la belote, il y a une règle et les joueurs la respectent. Mais l'envie de gagner est telle que la tentation de tricher existe, et cela finit, à Marseille comme ailleurs, par des engueulades et la partie s'arrête.

La règle de la laïcité existe, mais celui qui a des convictions à tant envie de les voir réussir, qu'il ne résiste pas à la tentation de tricher. Cela finit par des conflits, des rivalités violentes, et c'est grave, car là, c'est la république qui s'arrête.

La laïcité n'est pas une opinion, ni une conviction, même pas une valeur pour moi, mais une simple règle du jeu, une logique qui permet le jeu démocratique dans la sérénité républicaine.

A la belote vous avez le libre choix de votre stratégie, la règle est la même que vous soyez débutant ou expert, et la partie devient alors un vrai plaisir, pour jouer il suffit de connaître et respecter la règle.

Etre citoyen, c'est connaître et respecter la laïcité.

La laïcité nous donne la liberté de conscience, l'égalité de toutes nos convictions devant la loi, et la fraternité dans nos relations.

Vous voulez continuer à oeuvrer en hommes libres, égaux et fraternels, alors respectez et surtout défendez la règle du jeu, toutes nos valeurs en dépendent.

Nous devons faire respecter la laïcité, nous devons la défendre.

Economie et laïcité.

La justice USA à fait condamné BNP Paribas, fin juin, à payer 8,9 milliards de dollars (6,5 milliards d'euros) pour avoir violé des embargos américains contre le Soudan, Cuba et l'Iran, Cet embargo décidé par les Etats-Unis entraine que la justice américaine s'applique à une banque française faisant partie du CAC40.

Cette même justice américaine attaque l'Argentine au profit des fonds vautours, La Cour suprême des États-Unis a refusé de se saisir d'un ultime recours de l'Argentine sur sa dette.

Autrement dit les juges américains sont susceptibles d'appliquer leur loi aux autres pays pourquoi ? Suite à des accords économiques rédigés par des spécialistes souvent non élus pour construire une ouverture des marchés entre le plus grand nombre de pays.

Aujourd'hui ces accords se multiplient : TAFTA, CETA, TISA, dont nos élus eux-mêmes n'ont pas accès au contenu exact des négociations, les négociateurs travaillant sous leur propre responsabilité très loin de la notion de démocratie et de transparence. Or la Constitution prévoit que les Traités internationaux s'imposent aux signataires.

Suivant ces accords une entreprise privée pourra attaquer en justice un état s'il prend des décisions ou édicte des lois qui pourraient nuire à sa rentabilité.

Autrement dit les entreprises pourront imposer leurs règles à celles de la démocratie. La justice (Sera-t-elle toujours US ?) condamnera les décisions des peuples exprimées via leurs gouvernements au profit d'une entreprise sur le seul argument de sa recherche de profit.

Pire encore cette justice est une justice privée, par une justice d'état, et ses jugements sont définitifs, donc sans recours possibles.

C'est une porte grande ouverte pour imposer OGM, hormones, pesticides, produits chimiques dans la nourriture, interdire les services sociaux qui pourraient concurrencer des services privés, bref les multinationales imposeront leurs lois à tous les peuples.

Ainsi par exemple un peuple ne peut pas interdire les gaz de schistes si l'accord sur le commerce de l'énergie garantit pour les entreprises privées « un accès libre et durable aux matières premières ». La loi d'interdiction des gaz de schistes disparaît donc, sans vote, engloutie par le TAFTA qui s'impose.

Quel rapport avec la laïcité ?

Imaginez qu'un état religieux décide d'installer une école privée pour transmettre ses dogmes, avec ces accords économiques, l'état pourra se retrouver condamné s'il veut interdire cette école quel que soit son enseignement même le plus extrémiste ! Il suffira aux sectes d'avancer l'argument du risque de pertes commerciales pour purement et simplement interdire à l'état d'émettre des lois laïques. Imaginez par exemple ce que feront la scientologie, les écoles coraniques, l'opus dei,... Une université privée pourrait enseigner la charia, le révisionnisme, le créationnisme, sans que l'état ne puisse s'y opposer.

Interdire aux états d'être laïc devient possible !

La prédominance de l'économie sur les choix populaires est issue de l'imposition dans les lois, du dogme de « l'économie libérale » (qui n'est ni de l'économie ni même une liberté) l'exemple le plus clair est cette « constitution

européenne » refusée par le peuple imposée par les élites, c'est aussi ces lobbyings des grandes entreprises qui ne sont au fond qu'une forme de corruption officialisée.

Est-ce que l'économie libérale est un dogme ?

Oui plusieurs signes le montre, il existe déjà des cas de procès perdus avec de grosses pénalités suite à la parution de textes risquant de porter atteinte à la confiance et l'image de marque d'une entreprise : Jean-Pierre Chevallier en a fait l'amère expérience, le crime de lèse-banque peut vous coûter cher, c'est comme un crime de blasphème.

Ce dogme a aussi interdit au prix Nobel de l'économie français Maurice Allais de s'exprimer à la Télévision, car ses thèses allaient à l'encontre de la pensée économique dominante.

Ce dogme s'enseigne dans toutes les grandes écoles et universités, sans contradicteur.

A Aix en Provence face au « cercle des économistes » structure officielle, une contre manifestation a rassemblé des économistes hétérodoxes, (mot bien choisi) considérés par l'administration comme des hérétiques dangereux.

Les autres paroles économiques sont quasiment interdites d'antenne et d'enseignement. Même la langue de l'économie toute puissante, l'anglais, est aujourd'hui obligatoire dans des universités et écoles de commerce françaises au mépris des lois républicaines sur la langue française. Rappelez-vous qu'en son temps le latin permettait à l'église d'exclure le peuple ordinaire de la compréhension de ce qui était exprimé.

« L'économie libérale » est bien un dogme.

La séparation des dogmes et de l'état n'a pas vu venir ce dogme, qui s'est accaparé l'émission monétaire conduisant à des dettes catastrophiques, imposant sa vision des

services publiques, contraire aux choix populaires, imposant sa logique de gouvernement, transmettant sa bible via ses « prêtres » embauchés dans les grands médias qu'ils se sont appropriés.

Le résultat est évidemment catastrophique dans la répartition des richesses, de même que l'église toute puissante a eu son temps d'apothéose financière, ce dogme conduit au désastre dans la gestion de la planète ou l'écologie hurle en vain ses alertes, dans la gestion des ressources, eaux, mines, terres, forêts, océans...

C'est aussi ce qui s'est passé dans les états staliniens, quand un dogme politique s'est imposé aux lois de l'état considérant comme blasphème ou folie toute critique du régime et à l'exclusion au goulag des différences.

Dans les deux camps cela a été possible car ces dogmes gardent quand même un aspect constructif de gestion sociale, apothéose de la consommation dans un camp, efficacité des services publics et sociaux dans l'autre, mais leur expression dans la loi rend de fait hors la loi tous ceux qui sont d'un avis contraire, considérés comme marginaux, anormaux, malades, ils se retrouvent jugés, parqués, détruits (Les USA pays dit de la « liberté » ont le plus fort taux d'incarcération au monde !) Cela pousse les peuples qui se sentent rejeté par le système en place, à se réfugier vers les leurs, vers leurs indépendances régionales, vers le communautarisme, leurs origines ou leurs religions, et finit par conduire à des crises, des révoltes, des guerres.

Sur quels principes ce dogme économique est-il fondé ?

L'économie est construite sur la recherche du rendement maximal, alors l'entreprise n'est viable que si elle réalise une marge.

Cette marge est obtenue si un produit ou service est vendu plus cher qu'il ne vaut à fabriquer. C'est une forme de légalisation du vol, car vendre quelque chose, plus cher qu'il ne vaut signifie qu'un des acteurs de l'échange est perdant, le gagnant augmente sa puissance financière et devient encore plus efficace à dégager de la marge. Ainsi la répartition des richesses devient absurde les plus riches s'enrichissent les plus pauvres s'appauvrissent. Comme au bout d'une partie de poker, le gagnant finit par tout posséder et doit se délocaliser ailleurs pour trouver des joueurs sinon la partie s'arrête faute de joueurs.

Cette logique non régulée s'emballe et se casse, elle va ainsi d'euphories en crises, où seules des guerres peuvent remettre les compteurs à zéro en cassant tout.

L'entreprise est suivant cette logique astreinte à une rentabilité, l'évaluation de cette entreprise se résume à la mesure de ce qu'elle rapporte à ses propriétaires. La structure de l'entreprise est une structure dictatoriale, le salarié ne signe qu'un contrat de soumission. Pire encore, il verra son travail rémunéré moins cher qu'il ne vaut pour permettre à l'entreprise de dégager cette marge qui nourrit les actionnaires. Il ne peut même plus acheter ce qu'il aura fabriqué.

La notion de propriété, droit inviolable et sacré s'applique pleinement dans l'entreprise, ce droit est quasiment sans limites. Ses devoirs sont de plus en plus réduits avec moins d'état, avec des démocraties sans pouvoirs, des droits du travail chaque jour diminués, la fin des services publics, le refus du partage, etc.

Le pouvoir des entreprises s'exprime aujourd'hui en pouvoir absolu. La pratique des plus grandes banques du monde montre qu'elles sont capables de renverser des gouvernements, manipuler des peuples en définissant ce

qu'ils doivent penser, de juger et interdire ce qu'elles veulent, de décider des lois, qu'ils définissent eux-mêmes hors toute expression démocratique. L'économie actuelle s'approprie le pouvoir et tue la république.

Alors que faire ?

Considérons que l'économie n'est pas la recherche du rendement maximal mais la recherche de l'équilibre des échanges, seule condition pour assurer la pérennité des échanges.

De là se reconstruit une autre notion de la propriété droit sacré oui mais enrichi de limites et de devoirs.

Ceci conduit à des réponses très concrètes, ainsi les actionnaires qui bénéficient des résultats d'une entreprise doivent être personnellement responsables des actes qu'elle accompli pour leur profit, pollutions, accidents, malversations, etc.

Cela conduit à considérer l'entreprise comme une structure manifestation collective, qui doit être évaluée sur suivant son utilité sociale pour tous (propriétaire, salariés, clients fournisseurs, voisinage) et non suivant le bénéfice quantitatif engranger par ses seuls propriétaires. Avec une logique de ce type, qui sera coté en bourse Emaus socialement très utile ou Dassault marchand d'armes ?

Oui cela induit à une évaluation comptable de l'entreprise incluant des données qualitatives, mais cela tombe bien car nous n'avons pas besoin aujourd'hui de plus de quantité de vie mais de plus de qualité de vie.

Le dogme qui impose que la monnaie soit émise par les banques doit aussi être revu, l'économie est au service des hommes pour répondre à leurs besoins, mais aujourd'hui

elle a mis les hommes à son service pour répondre aux besoins de la finance par le levier de la dette. Séparons des lois de l'état ce dogme monétaire, rendons aux peuples ce droit régalien d'émission monétaire.

Pour éviter qu'un courant d'idée s'approprie tous les pouvoirs, construisons une démocratie en séparant 5 pouvoirs. En plus du législatif, de l'exécutif et du judiciaire, rendons indépendant le langage par un pouvoir médiatique indépendant rassemblant les médias, l'instruction publique et al recherche scientifique. L'économie remise à sa place doit elle aussi être indépendante pour pouvoir s'équilibrer avec les autres pouvoirs et être contrôlée par eux au lieu de tous les mettre au pas comme actuellement.

Appliquons la laïcité totalement et séparons tous les dogmes des lois de l'état, ne plus mettre hors la loi qui pense autrement, ne plus mettre la loi au service d'une conviction.

La qualité d'une démocratie se mesure au bien être du plus faible de tous ses membres. (Constitution Suisse).

RESUME POUR LA LAÏCITE

La laïcité est la base de la vie en société, puisque nous sommes tous différents, croyants ou non, les lois doivent être faites pour tous, car nous devons être égaux devant la loi. Si même un détail d'une loi favorise ou pénalise une croyance quelconque, elle crée une injustice.

L'intégrisme, religieux ou politique, voir même laïque, consiste à considérer sa propre conviction comme « plus juste » que celle des autres et fort de cette certitude à vouloir l'imposer aux autres « pour leur bien » bien sur.

Défendre la laïcité consiste avant tout à l'expliquer, l'imposer serait une erreur d'intégriste. C'est un combat permanent du bon sens qui permet à tous de s'exprimer mais à personne de s'imposer.

Pourquoi je dis « bon sens » ? Je ne vois pas comment des gens différents peuvent décider de cohabiter en paix sans ce respect de leurs différences.

Maintenant si le but est de gagner, de s'imposer bref de préférer le combat pour son idée au dialogue avec celles de tous, alors il ne faut pas s'étonner des guerres.

Cela n'interdit pas de se battre pour transmettre ses convictions, mais dans le dialogue, ne pas se battre mais débattre.

Il ne peut pas logiquement y avoir de débat sur la laïcité quand c'est précisément la laïcité qui permet le débat.

Si le moindre un détail d'une loi
favorise ou pénalise une croyance
quelconque,
elle crée une injustice.

La laïcité est ce bon sens qui permet à
tous de s'exprimer mais à personne de
s'imposer.
Elle permet de convaincre pas de vaincre.

Débattre de la laïcité alors que
c'est elle qui permet le débat ?